

RPI BIEUJAC/ SAINT PARDON DE CONQUES

CONSEIL D'ECOLE du 14/10/2024

Présents :

Mme Lapelletrie, Mme Brochon, Mme Chenu, Mme Thirant, Mme Jaubertie et Mme Claverie
représentantes des parents d'élèves
M Bordessoulles, élu à la mairie de Bieujac
M Blangero, président du SIRP, maire de Saint Pardon de Conques
Mme Audrain, directrice de l'école de St Pardon de Conques
Mme Audoit, directrice de l'école de Bieujac
Mme Puiroux, Mme Berbion, Mme Carrié enseignantes
M Dubourg, délégué départemental de l'Education Nationale

Excusés :

M. Birac, maire de Bieujac
Mme Delcros, représentante des parents d'élèves
Mme Noël, Inspectrice de l'Education Nationale

COMPTE-RENDU

I- EDUCATION NATIONALE

a. Fonctionnement de l'école

a.i. Regroupement des deux conseils d'école

Comme les années précédentes, L'Inspection Académique demande que chaque école ait son propre conseil d'école. Les élections ont donc été organisées séparément pour chaque école.

Quatre représentants des parents ont été élus pour l'école de Bieujac (Mme Jaubertie, Mme Delcros, Mme Lappelletrie, Mme Thirant) et deux représentantes pour l'école de Saint Pardon de Conques (Mme Claverie et Mme Chenu).

Il y a également des suppléants : Mme Brochon pour l'école de Bieujac et Mme Gonzalez et Mme Rul pour l'école de St pardon.

Deux Conseils d'école ont donc été formés. Conformément au code de l'Education, les deux Conseils d'école peuvent décider de se regrouper en un seul conseil pour la durée de l'année scolaire après délibération prise à la majorité des membres de chaque conseil.

A l'unanimité, les deux Conseils d'école de Saint Pardon de Conques et de Bieujac décident de se regrouper en un seul conseil de RPI pour l'année scolaire 2024/2025.

a.ii. Effectifs

<u>Saint Pardon de Conques</u>	<u>Bieujac</u>
PS/MS : 21	CP/CE1 : 22
MS/GS :21	CE1/CE2 : 20
	CE2/CM1 : 22
	CM2 : 14
Total : 42	Total : 78
Effectif total RPI : 120	

a.iii. Règlement intérieur et charte de laïcité

Le règlement intérieur et la charte de la laïcité font l'objet d'un travail en classe. Charte et règlement seront présents dans le cahier de liaison de chaque enfant et devront être signés par les parents et les enfants.

Le règlement est revoté lors de ce conseil. Les horaires ont été modifiés et des précisions ont été apportées sur les jeux de cour.

Une remarque est faite pour savoir si un article de loi sur l'inclusion scolaire pouvait être intégré dans le règlement intérieur. L'équipe enseignante se renseigne mais l'an dernier l'inspection avait dit que non car il ne figurait pas dans le règlement départemental.

a.iv. Protocole de lutte contre le harcèlement

Ce protocole avait déjà été présenté l'année dernière.

Petit résumé de ce qui est mis en place par les 2 écoles : 1 plan de prévention et 1 plan d'action si une situation est avérée.

a.v. Sécurité

Les PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) : ils sont remis à jour chaque année (documents synthétisant les procédures à suivre si attentat, tempête, risque nucléaire...)

-1 PPMS attentat/intrusion

-1 PPMS risques majeurs

2 exercices incendies, 1 exercice confinement et 1 exercice intrusion sont effectués dans l'année.

Choc à la tête : le protocole est toujours d'actualité : 1 fiche de liaison école/famille ou périscolaire/famille.

Des posters sur la procédure sont affichés dans chaque classe, un est dans la cour et un autre dans le bureau de direction.

a.vi. Présentation des budgets

Subvention SIRP : 1 000 euros par classe

Subvention coopérative : 800 € par classe (en décembre)

Don APE : 10€/enfant

Le bilan de la coopérative scolaire pour l'année scolaire 2023-2024 est présenté pour chaque école.

b. Communication

Parents/enseignants : utilisation du cahier de liaison + mail

Maintenant que les deux écoles sont dotées de téléphone portable, il est précisé que les parents peuvent écrire des sms pour toute information.

Enseignants/APE : communication par mail en ce début d'année, une réunion est à prévoir pour mars ou avril prochain

Ecole/périscolaire : réunions régulières entre Mme Rispaïl et Mme Audoit

c. Projets et vie de l'école

c.i. Projets d'école

Le projet d'école est toujours valable (les 3 axes principaux sont rappelés)

- faciliter l'inclusion des élèves à besoin éducatifs particuliers
- harmoniser les méthodes d'apprentissage des fondamentaux
- l'éducation à la santé et à la sécurité

c.ii. Projets de classe

Saint Pardon :

- Cinéma à Cadillac le 5 décembre : tournée Piou-Piou, courts métrages d'animation avec possibilité de les revoir en classe afin de les exploiter. Thème de cette année : l'espace.
- parcours culturel sur la littérature de jeunesse à la médiathèque de Langon : 2 animations en janvier et février autour des albums de Maria Ramos et du thème du loup.
- Visite d'un château à définir (Duras)

Bieujac :

- cycle piscine de janvier à avril pour toute l'école (sous réserve d'avoir assez d'IEB)
- des projets internes dans chaque classe (Vendée globe pour les CE2-CM1, projets artistiques en lien avec la Maison de Bieujac pour les CM2, Voyage dans le temps pour les classes de CP-CE1 et CE1-CE2).

d. Parcours de l'élève

d.i. RASED

Le RASED se compose d'une psychologue scolaire, d'un enseignant à dominante pédagogique et d'un enseignant à dominante relationnelle : un dossier doit être constitué (et validé par l'inspection) pour les faire intervenir dans l'école.

d.ii. APC/PPRE

APC : lecture + langage et/ou soutien en GS, groupes de besoins constitués à Bieujac en fonction des résultats aux évaluations nationales. Les directrices sont déchargées des temps d'APC.

PPRE/PAP : ce sont des adaptations faites en classe et présentées à l'écrit, elles se mettent en place à partir du CP.

II. Mairie

a. Travaux

Saint Pardon :

-Remerciements :

-travaux de l'été : réparation des portes des WC qui ferment bien maintenant, changement des volets, peinture des marquages de la cour, moquette verte abîmée enlevée, installation du banc dans le couloir des MS/GS, réparation de l'ordinateur du VPI (fonctionne bien maintenant sauf problème de port USB)

-Demandes :

Classe des MS/GS :

-1 wc supplémentaire

-Rideau occultant côté nord

Classe des PS/MS : insonorisation de la classe et rafraîchissement des peintures, 1 wc supplémentaire à la place du petit lavabo qui a été enlevé.

Cour : occultation de la cour

Dortoir : isolation du dortoir

Bieujac :

- remerciements :

- aménagement de la classe à La Maison de Bieujac
- petits travaux dans la classe de Mme Berbion

- demandes :

- déplacer le vidéo projecteur et le tableau dans la classe de Mme Carrié
- visiophone à l'entrée de l'école : M Blangero explique que ce sera fait à l'issue des travaux, il y aura une caméra au niveau de la porte de la garderie et une autre au niveau du portail blanc.
- avoir une imprimante couleurs comme à Saint Pardon
- mettre un rideau sur la porte de secours à La Maison de Bieujac
- baisser la tonalité de la sonnette

III. Questions diverses

- Que faire contre l'incivilité des parents devant l'école quand ils viennent amener/chercher leurs enfants ?
- Est-ce qu'il y a un médecin scolaire ? Les écoles dépendent du CMS de Bègles, en principe le médecin scolaire doit voir les GS mais l'an dernier, il n'est pas venu.
- Pourquoi ne pas demander aux parents des GS s'ils ne souhaitent pas participer à la formation IEB ? Une information aux parents sera faite prochainement.
- Pourquoi ne pas proposer aux anciens IEB d'intervenir de nouveau ? C'est prévu mais cela serait bien que les parents actuels se mobilisent pour leurs enfants.

M Blangero fait un point sur l'avancée des travaux à Bieujac : il précise que pendant les vacances de février, le sol de la cour sera cassé et du gravier sera mis à la place. Les WC seront terminés après les vacances de février.

Les travaux devraient prendre fin en mai 2025.